

Cadrage de la mission globale

- 1) Spécialité : Espaces verts-fleurissement
- 2) Activités régulières
- 3) Activités exceptionnelles

Les missions

1) Spécialités : Espaces verts-fleurissement

- Effectuer la tonte des espaces verts, tailler les haies, les arbustes et les massifs, débroussaillage...
- Elaguer les arbres
- Ramasser les feuilles mortes et toutes autres déchets exceptionnels
- Mettre en œuvre des actions alternatives à l'utilisation des traitements phyto
- Participer au fleurissement de la collectivité : planter, arroser, entretenir les massifs et les bacs de fleurs

2) Activités ponctuelles

a) Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif
- Veille et entretien des drapeaux communaux
- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics : désherber manuellement la voirie et les cimetières
- Veille des abords des aires de jeux et installations sportives
- Effectuer les interventions d'urgences pour libérer la voirie, les surfaces et les réseaux assainissements et pluviales
- Mettre en place la signalétique temporaire (lors de chantier, manifestations...)
- Nettoyer, poser et réparer la signalétique verticale et possibilité d'interventions ponctuelles pour la réhabilitation de la signalétique horizontale
- Mise en place de la signalétique et nettoyage du marché hebdomadaire

b) Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie

- Nettoyer les équipements urbains (bancs publics, abribus, trottoirs, murs graffités...)
- Effectuer les travaux de premier niveau sur la voirie : rebouchage, maçonnerie diverses, ...
- Effectuer l'entretien des chemins communaux et voies communales
- Effectuer les interventions de 1er ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, maçonneries diverses, peinture, plomberie, électricité, serrurerie, soudure, carrelage, placo...

c) Assurer l'entretien courant des machines, matériels et locaux utilisés

- Effectuer l'entretien courant du matériel et des véhicules utilisés (mécaniques de 1^{er} ordre)
- Détecter et informer le supérieur des dysfonctionnements des matériels et véhicules
- Vérifier l'approvisionnement en matériels et en produits
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux
- Maintenir les locaux techniques et communaux en état de propreté et de fonctionnement (ateliers, vestiaires, parking, salle de pause...)

d) Assurer la surveillance et l'état de bon fonctionnement de l'assainissement

- Entretien de la station d'épuration
- Prévenir les entrées lors des bouchages du réseau assainissement
- Entretien du réseau d'eau pluviale : débouchage de ponts, nettoyage de grilles d'EP

3) Activités exceptionnelles

a) Participer à la préparation d'évènements et manifestations diverses

- Nettoyer les locaux et abords, installer et démonter les barrières et matériels nécessaires
- Installer les illuminations à Noël et créations diverses tout au long de l'année, éclairage public
- Rôle de logistique : déplacer, installer et ranger les tables, chaises, banderoles... dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles
- Assurer les relations avec les usagers, associations...
- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions
- Régulation de la circulation si nécessaire

Caractéristiques liées au poste

<u>Lieu de travail :</u>	Au sein du service technique de la Commune Nouvelle de Saint-James
<u>Filière :</u>	Technique
<u>Composition de l'équipe :</u>	22 agents polyvalents dont 1 responsable, 1 responsable adjoint et 3 référents de pôle
<u>Contraintes liées au poste :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en extérieur, travail physique • Travail certains week-ends selon les manifestations organisées
<u>Moyens mis à disposition :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules utilitaires • Matériels professionnels, outils • EPI, atelier, vestiaires, salle de pause
<u>Supérieur hiérarchique direct :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable ou responsable adjoint du service technique

Profil

- Faire preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail
- Être soigneux, ponctuel et dynamique
- Avoir le sens du service public
- Savoir travailler en équipe
- Bon relationnel
- Savoir-faire et expérience obligatoire en espaces verts
- Savoir appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité au travail
- Savoir rendre compte de son intervention, oralement ou par écrit
- Veiller à la bonne utilisation des outils de travaux
- Permis B indispensable

Mise à jour en Mai 2026